

Motion de Madame Marianne Marsden pour le groupe PLR

En préambule, le point de vue de Monsieur le municipal Rapaz qui a reconnu les problèmes liés à la pollution lumineuse lors de la dernière séance avec la commission des finances ainsi que les commentaires relatifs aux candélabres dans les différents rapports qui vous ont été lus ce soir m'ont encouragée à enfin déposer cette motion, ce que j'envisageais de faire depuis plusieurs mois.

Pour une prise de conscience de la pollution lumineuse et la mise sur pied de mesures visant à une diminution de cette dernière.

La pollution lumineuse est un problème mondial, reconnu depuis plus de quinze ans. La présence nocturne, anormale et gênante, de l'éclairage artificiel a des conséquences sur la santé humaine, sur la faune, la flore, les écosystèmes mais aussi sur la sécurité et l'économie.

Je ne détaillerai pas les effets sur les 4 premiers domaines (l'humain, la faune, la flore, les écosystèmes), des études détaillées ont été faites, les conclusions sont indéniables.

Sur le plan financier, l'éclairage public représente un coût non négligeable pour notre Commune, il se chiffre à Fr. 90'000.00 au budget 2021. En éteignant les lumières entre 22h ou minuit selon les endroits et 5 ou 6 heures du matin, nous pourrions économiser près de Fr. 50'000.00 par année (estimation).

La sécurité routière est quant à elle affectée puisque les éblouissements dus à des éclairages non adaptés peuvent causer des accidents. Plusieurs de nos passages piétons ne sont pas correctement éclairés.

Le passage à l'éclairage LED est un moyen d'économiser de l'énergie mais cela a un coût puisqu'il faut équiper les anciens lampadaires de nouvelles têtes intelligentes. De plus, cela ne diminue que partiellement la pollution lumineuse.

Compte tenu de ce qui précède, ne serait-il pas opportun de rapidement faire une étude quant aux endroits où il serait possible de simplement éteindre la lumière durant la nuit plutôt que de faire des dépenses pour équiper les luminaires d'un système LED.

Plusieurs communes suisses ont déjà fait le pas et éteignent complètement leur éclairage la nuit. La population a en très grande majorité bien accueilli la mesure et les craintes d'augmentations de cambriolages et d'incivilités se sont avérées infondées. (source : articles de journaux en ligne)

Pourquoi ne pas leur emboîter le pas, commencer par des essais par quartier, Boton, les Valentines, Magny. Puis petit à petit se rapprocher du centre. Dans le même temps, prévoir l'extinction dans un hameau après l'autre. A en croire l'expérience de la Commune du Val-de-Ruz, cela demande du temps et de l'organisation mais c'est faisable et bénéfique.

Au préalable, nous pourrions déjà commencer par régler correctement les détecteurs, comme par exemple à l'école de la grande Servanne où depuis plus de 5 ans les lumières s'allument toutes les nuits à chaque passage de voiture....

Et dans le même temps préparer la population à l'idée de nuits sans lumières et inciter les commerçants et industriels à éteindre leurs vitrines et enseignes durant la nuit.

Cette motion demande à nos autorités :

- Un plan d'action de mesures pour atténuer les effets de la pollution lumineuse
- Des tests d'extinction de l'éclairage nocturne dans des sites jugés opportuns
- Un rapport de faisabilité

Hun	CS				
R	- 7 DEC. 2020				
Commune de Bex Secrétariat municipal					

Pour le groupe PLR
Marianne Marsden
Marianne Marsden